

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

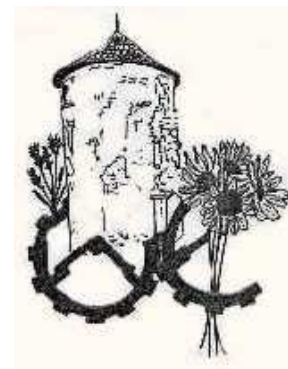
Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 9 Mai 2012

Présents : MM. DETROYAT Bruno, MEHR Daniel, BERNARD Jean-François, JAVIX Hervé, CHENAVIER Patrick, MOYROUD Nicolas, SABADEL Jean-Marc Mmes REYNAUD Françoise, MAZET Elsa, MONTABON Marie-Christine, BUTTIN Véronique.

Excusés : MM. GONON Gérard, PRUDHOMME Julien.

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique.

Cantine et garderie périscolaire : Fixation des tarifs pour l'année scolaire 2012/2013

Malgré l'augmentation du prix du repas suite au changement de fournisseur, le Conseil Municipal unanime conserve les tarifs en vigueur pour la prochaine année scolaire.

Hôpital de Voiron : Information

Monsieur REVIL, Maire de Voiron, nous informe que le Ministre de la Santé a confirmé son accord de principe pour le projet de nouvel hôpital (coût estimé : 130 millions d'euros).

Spectacles pyrotechniques :

Par courrier du 17 Avril, M. le Préfet nous informe de nouvelles règles de sécurité concernant le stockage et l'obligation de compétences des artificiers assurant le tir du feu.

Chaque spectacle doit être déclaré en Préfecture au minimum un mois à l'avance par l'organisateur. Notre commune n'assure jamais de stockage, le feu est toujours tiré par un artificier formé.

Halte garderie intercommunale de Nantoin :

Malgré notre demande, la direction de la CAF de l'Isère ne nous a pas rencontré, la Communauté de Communes n'a pas encore répondu quant à une aide possible. Afin d'éviter une nouvelle augmentation de notre participation financière, nous envisageons, si aucune solution n'est trouvée, le retrait de la commune de cette structure.

Associations communales :

A ce jour, les associations exerçant une activité hebdomadaire disposent des clés de la salle des fêtes ou du stade pour l'A.S.M. D'autres associations demandent également les clés. La commission animation étudiera l'ensemble du sujet.

Logement T3 – La Fontaine :

Afin de faciliter la location de cet appartement, le Conseil Municipal propose une négociation du loyer à partir de 600 € / mois.

.../...

Cabinet d'infirmières :

Mme DACLIN, locataire, nous a fait part de son souhait d'acquérir « les murs ».

Cette demande légitime témoigne d'une bonne activité. Le Conseil Municipal apportera une réponse après entretien entre Mme DACLIN et M. le Maire.

Conseil d'Ecole du 26 Avril :

A ce jour, 93 élèves sont inscrits pour la rentrée. Mme la Directrice a rappelé que seuls les enfants de 3 ans pouvaient être admis.

Demands : création d'un petit espace potager, remplacement de 2 tableaux mobiles et achat complémentaire de tapis de gym.

Questions diverses :

- Projet boucherie : enquête en cours.